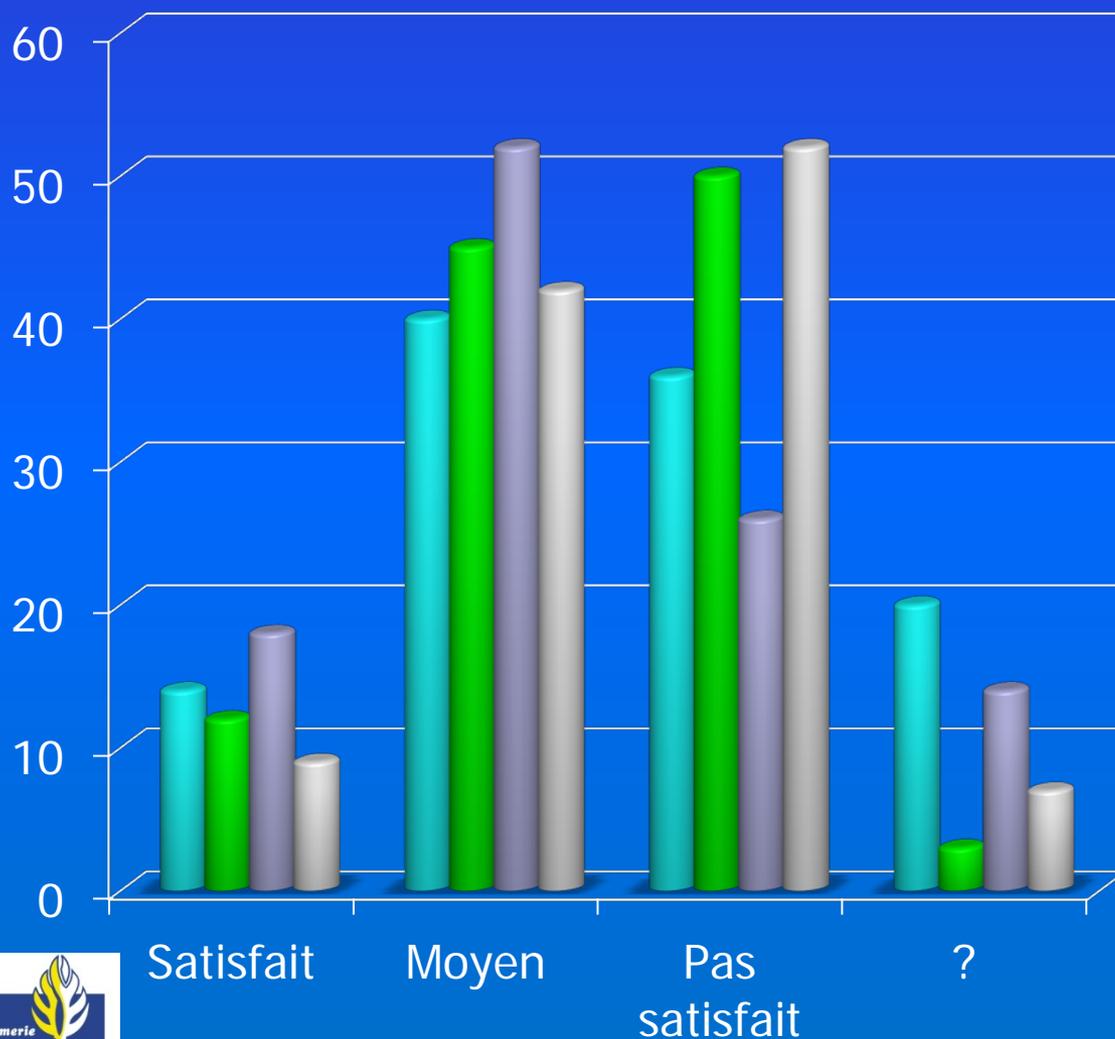


# « Voisins vigilants »



# Enquête 2013 sécurité à Villabé ?

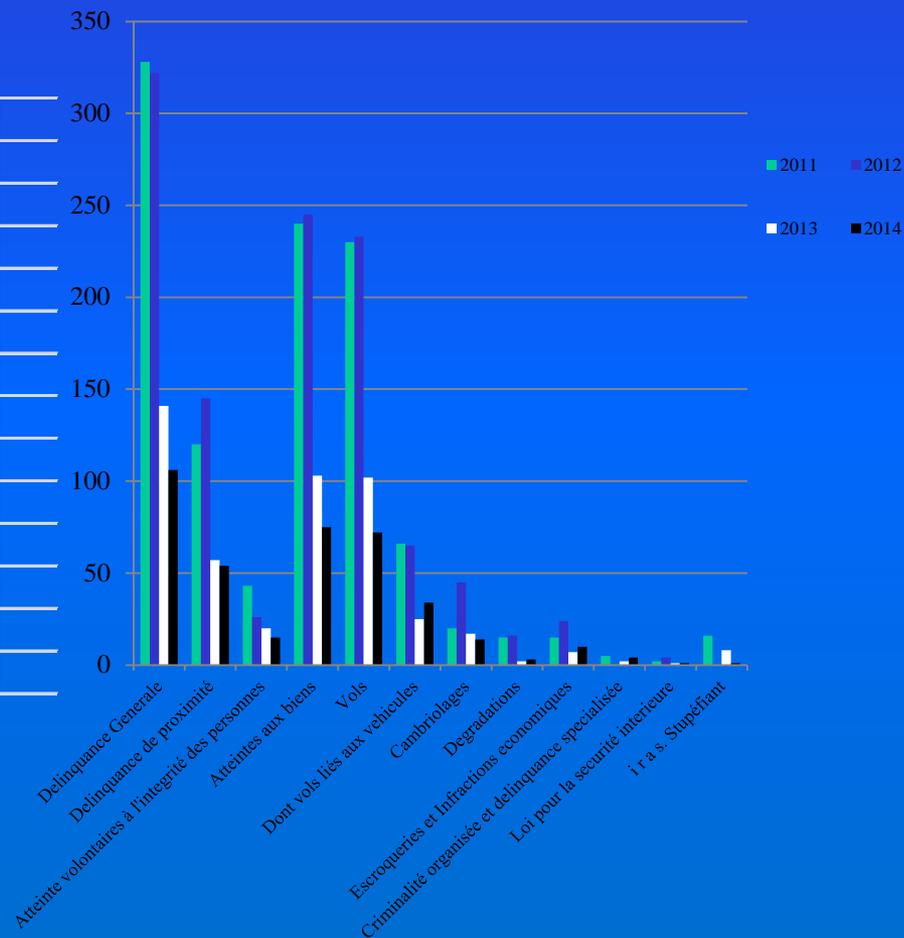


- Action du service de gardiennage de la commune
- La Mairie est-elle efficace pour lutter contre l'implantation des personnes nomades
- Vous sentez-vous en sécurité à Villabé ?
- Le nombre de caméra de vidéo surveillance est-il suffisant ?



# Statistiques de l'évolution de la délinquance enregistrées par les unités de la Gendarmerie Nationale pour Villabé.

Recapitulatif general	2011	2012	2013	2014
Delinquance Generale	328	322	141	106
Delinquance de proximité	120	145	57	54
Atteinte volontaires à l'intégrité des personnes	43	26	20	15
Atteintes aux biens	240	245	103	75
Vols	230	233	102	72
Dont vols liés aux vehicules	66	65	25	34
Cambriolages	20	45	17	14
Degradations	15	16	2	3
Escroqueries et Infractions economiques	15	24	7	10
Criminalité organisée et delinquance specialisée	5	0	2	4
Loi pour la securité interieure	2	4	1	1
i r a s. Stupéfiant	16	0	8	1
<b>Total infractions</b>	<b>1100</b>	<b>1125</b>	<b>485</b>	<b>389</b>





Le dispositif voisins vigilants va plus loin que la surveillance de voisinage, il s'agit de recréer dans nos lotissements, dans nos immeubles ce lien entre les Hommes qui tend à disparaître. Les voisins vigilants s'intéressent à la vie de leur quartier, se connaissent et sont attentifs les uns aux autres ... dans certaines communes ils vont jusqu'à se rebaptiser en « *voisins vigilants et attentionnés* ».

Devenir voisins vigilant c'est avant tout un état d'esprit fait de convivialité, serviabilité et solidarité.

**Vous souhaitez développer l'entraide dans votre quartier ?**



## Les voisins vigilants savent être solidaires

Cette convivialité et cette serviabilité se transforment très naturellement en solidarité en cas de danger : vous avez peut être entendu parlé de ces voisins qui voyant des cambrioleurs entrer dans une maison du quartier se sont tous mis aux fenêtres armés de cuillères et de casseroles pour faire le plus de vacarme possible et faire fuir les voleurs. Cette solidarité peut se manifester également en prêtant assistance aux personnes âgées et isolées

## Les voisins vigilants sont serviables

Combien de fois vous vous êtes dit : « si je pouvais compter sur mes voisins pour ... me prêter sa tronçonneuse, pour garder mon bébé pendant 10 minutes le temps d'aller faire une course, et surtout pour jeter un coup d'œil à mon habitation (*voire simuler une présence en ramassant le courrier, en arrosant les plantes, en allumant de temps en temps la lumière...*) pendant mes vacances » ?

En devenant voisin vigilant et en convainquant vos voisins d'en faire autant **vous pourrez enfin compter les uns sur les autres.**



# Le concept

Le concept du « *voisin vigilant* » également connu sous le nom « **participation citoyenne** » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (*il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin !*). Être voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre.

**Le voisin vigilant veille, mais ne surveille pas.** Il ne remplace pas les forces de l'ordre. Son rôle est de signaler un événement suspect (*véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule ou vulnérable, perception de cris ou de bruits anormaux, ...*).

Il poste une alerte dans son espace sur [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) ou sur [police.municipale@mairie-villabe.fr](mailto:police.municipale@mairie-villabe.fr)

ou le signale au 06.89.09.02.13 (**Tél. Police Municipale**)

ou en faisant le 17 (Gendarmerie nationale).





**Michel PIVIN**  
Chef de police Municipale



**Patrice  
BATTAGLIA**  
Brigadier



**Isabelle BOUBET**  
ASVP



**Denis Maurel**  
Conseiller  
Municipal délégué à la  
sécurité et à la circulation

## Numéros de téléphones importants

**Gendarmerie de Mennecy** 24/24 : le 17 ou le 0164572222

**Patrouille Police Municipale de Villabé** lundi au vendredi 8h30/12h et 13h/18h30  
vacances scolaire fermeture 17h30

**06 40 53 38 29**

**Mairie de Villabé** lundi au vendredi 8h30/12h et 13h/17h30

**01 69 11 19 75**

